

conséquence, nul immigrant chinois n'est entré au Canada durant les exercices 1925 et 1926. Le tableau ci-dessus montre qu'en 1927, deux Chinois ont été admis à titre d'immigrants et trois en 1928.

Immigrants japonais.—L'immigration japonaise au Canada a commencé vers 1896 et dès 1900 il y avait environ 12,000 Japonais au Canada, mais au recensement de 1901 le nombre de Japonais énumérés comme domiciliés au Canada était seulement de 4,738, en 1911 de 9,021 et en 1921 de 15,868, dont 15,006 étaient domiciliés dans le Colombie Britannique. L'immigration japonaise a été particulièrement active dans les années fiscales 1906, 1907 et 1908, au cours desquelles 11,565 Japonais sont entrés au pays. En 1908, le gouvernement japonais consentit une entente en vertu de laquelle il s'engageait à limiter le nombre de passeports accordés aux Japonais voulant entrer au Canada, tandis que le gouvernement canadien s'engageait à accepter ceux qui porteraient ces passeports. Les statistiques du tableau 14 montrent que de cette manière l'immigration japonaise au Canada a été effectivement arrêtée.

Immigration hindoue.—De même que l'immigration japonaise, celle des Hindous était insignifiante antérieurement à 1907, le tableau 14 indiquant à cette date l'entrée de 2,124 Hindous. Toutefois, la mise en vigueur de l'article 38 de la loi sur l'immigration de 1910 mit un frein à l'immigration hindoue qui a considérablement diminué depuis lors. Une résolution adoptée à la Conférence impériale de guerre de 1918 décida que "les gouvernements des différents peuples constituant la fédération britannique ont le droit inhérent d'exercer dans son intégrité le contrôle de la composition de leur propre population en refusant l'entrée de leurs frontières à tout peuple quelconque." Toutefois, il fut recommandé que les Hindous déjà installés d'une manière définitive dans tout pays britannique seraient autorisés à y amener leurs femmes et leurs enfants mineurs, recommandation à laquelle il fut donné effet au Canada par arrêté ministériel du 26 mars 1919. Cependant, au cours des exercices terminés les 31 mars 1921 à 1928, il n'est entré en notre pays que 10, 13, 21, 40, 46, 62, 60 et 56 immigrants hindous.

Dépenses de l'immigration.—On verra dans le tableau 16 les sommes dépensées chaque année par le gouvernement fédéral pour l'immigration, depuis 1868 jusqu'à 1928. Ces chiffres sont puisés dans les comptes publics du ministère des Finances.

16.—Dépenses des services d'immigration durant les exercices 1868-1928.

(D'après les budgets annuels.)

Année.	\$	Année.	\$	Année.	\$	Année.	\$
1868.....	36,050	1883.....	373,958	1898.....	261,195	1913.....	1,427,112
1869.....	26,952	1884.....	511,209	1899.....	255,879	1914.....	1,893,298
1870.....	55,966	1885.....	423,861	1900.....	434,563	1915.....	1,658,182
1871.....	54,004	1886.....	257,355	1901.....	444,730	1916.....	1,307,480
1872.....	109,954	1887.....	341,236	1902.....	494,842	1917.....	1,181,991
1873.....	265,718	1888.....	244,789	1903.....	642,914	1918.....	1,211,954
1874.....	291,297	1889.....	202,499	1904.....	744,788	1919.....	1,112,079
1875.....	278,777	1890.....	110,092	1905.....	972,357	1920.....	1,388,185
1876.....	338,179	1891.....	181,045	1906.....	842,668	1921.....	1,688,961
1877.....	309,353	1892.....	177,605	1907.....	611,201	1922.....	2,052,371
1878.....	154,351	1893.....	180,677	1908.....	1,074,697	1923.....	1,987,745
1879.....	186,403	1894.....	202,235	1909.....	979,326	1924.....	2,417,374 ²
1880.....	161,213	1895.....	195,653	1910.....	960,676	1925.....	2,823,920 ²
1881.....	214,251	1896.....	120,199	1911.....	1,079,130	1926.....	2,328,931 ²
1882.....	216,339	1897.....	127,438	1912.....	1,365,000	1927.....	2,338,992
						1928.....	2,704,698
						Total.....	47,034,897

¹Neuf mois. ²Comprend les dépenses de la participation à l'Exposition de l'Empire, 1924, \$649,882; 1925, \$599,797; 1926, \$70,661.